

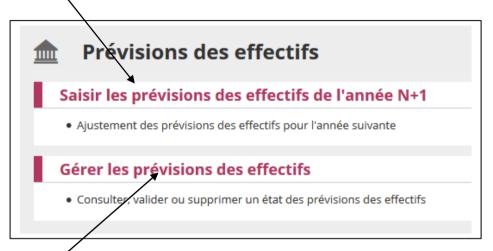
# LA PRÉVISION DES EFFECTIFS

Rappel : vous avez jusqu'au vendredi 8 novembre pour effectuer votre constat des effectifs dans ONDE.

Ci-dessous un petit tutoriel pour l'effectuer.

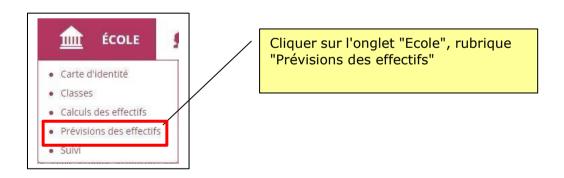
La prévision des effectifs s'effectue en deux étapes :

<u>Etape 1</u>: la montée pédagogique est calculée automatiquement. Le directeur ajuste les prévisions en intervenant sur la montée pédagogique, sur le nombre d'élèves sortants et entrants, et enregistre différents brouillons de prévisions.



Etape 2. Le directeur consulte, édite et valide un des brouillons de son choix.

#### Procédure à suivre :

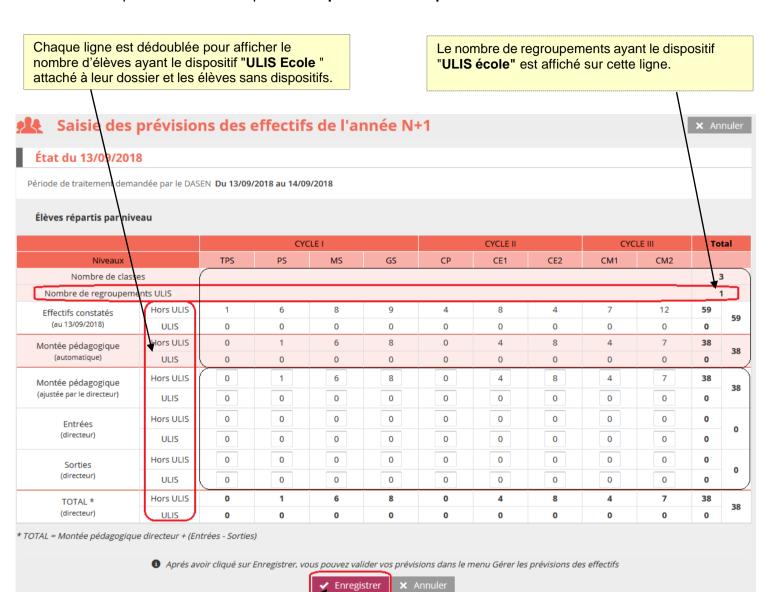


Calcul des prévisions d'effectifs 1/3





## Etape 1 : Saisir des prévisions des effectifs pour l'année N+1 Ne peut être effectuée que dans la période définie par les DSDEN.



L'application simule automatiquement la montée pédagogique des élèves : tous les élèves admis définitivement sont passés au niveau supérieur.

Le directeur corrige éventuellement les chiffres de la montée pédagogique automatique. Il saisit le nombre d'élèves entrants et le nombre des élèves sortants.

Le total se calcule automatiquement : il est égal à la montée pédagogique + les entrées - les sorties

# Important:

Le bouton Enregistrer permet de garder le calcul, ce n'est pas la validation de la prévision définitive.

De ce fait, le directeur peut lancer autant de fois qu'il le désire le calcul de la prévision. Il pourra ensuite éliminer toutes les simulations qui ne seront pas validées.

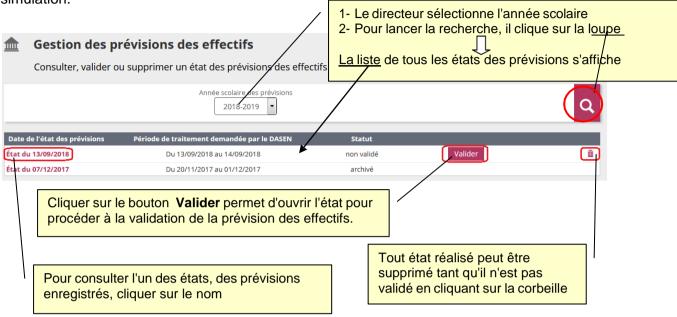
La validation fait l'objet d'une autre procédure (cf paragraphe 2-2)

Calcul des prévisions d'effectifs 2/3

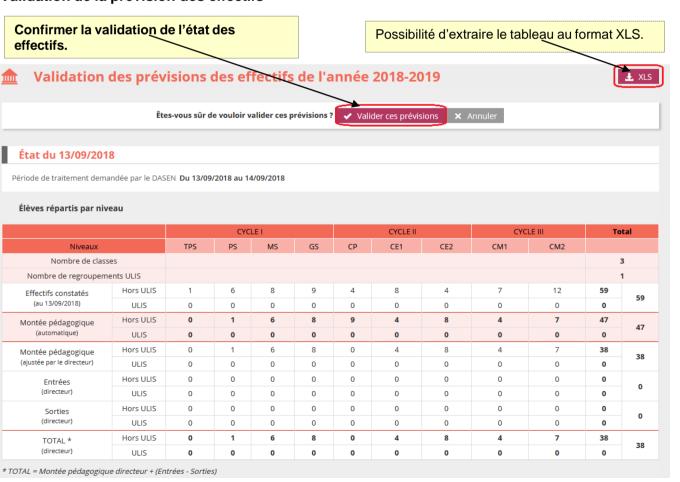
#### Etape 2 : se déroule en 2 temps

#### 2-1 Gestion des prévisions des effectifs

Dans ce menu, le directeur a accès à toutes les prévisions d'effectifs qu'il a pu enregistrer, classées par ordre chronologique inverse. Il peut valider la prévision qu'il juge correcte et supprimer les autres états de simulation.



## 2-2 Validation de la prévision des effectifs



Calcul des prévisions d'effectifs 3/3